



Paris, le 13 décembre 2020

Communiqué de presse du Comité de Gouvernance Organisation de la dernière session

Le Président de la République a souhaité rencontrer les membres de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) qui le désirent le lundi 14 décembre 2020 à 17h dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental. Cette rencontre se situe dans le cadre du processus de suivi que l'exécutif a souhaité mettre en place en juin dernier, processus pour lequel le Comité de gouvernance de la CCC n'avait aucun mandat d'organisation.

Cette rencontre ne constitue donc ni une session de la CCC ni son terme. Celui-ci aura lieu début 2021 lors d'une huitième et dernière session au cours de laquelle les membres de la Convention pourront exprimer un avis collectif sur les réponses du Gouvernement à leurs propositions, que celles-ci soient contenues dans le Plan de relance, le Projet de loi climat à venir ou tout autre texte législatif ou réglementaire.

Porter un jugement sur un tel ensemble de textes est un travail exigeant. Il implique un examen aussi rigoureux que possible des différents dispositifs envisagés sur la base d'une documentation précise. Nous aurons besoin pour cela que le gouvernement nous fournisse, dès que les arbitrages du projet de loi auront été stabilisés, une description détaillée des différentes réponses qu'il entend apporter aux propositions de la CCC.

Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr